# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

**Mardi 5 Sfar 1442**
**22 Septembre 2020**

**N° 68**

**36ème année**

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... **2094**
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... **2098**
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Associations et syndics ..... **2105**
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... **2107**
Avis aux créanciers..... **2112**
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... **2112**
Autres sociétés ..... **2114**
**Divers**
Avis au public..... **2114**

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Société La Méditerranéenne de Santé**

**SA au Capital de 8.800.000 dinars**

**Identifiant unique : 1360390P**

**Siège social : 37 Avenue Habib Bourguiba - Soukra**

En vertu du P.V de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie en date du 19/8/2020, établi par maître Hilel Ketata notaire, enregistré et déposé auprès du centre National du registre des Entreprises en date du 16/9/2020 sous le numéro 202073548, il a été décidé la révocation de leur fonction d'administrateurs, Messieurs :

- Sami Besbes

- Yassine Ben Alaya

- Zouhair Ben Mansour.

2020R02097SANB2

---

**Réalisation de l'augmentation du capital**

**Société GAMMARTH IMMOBILIERE**

**Société anonyme**

**Au capital de 7.904.130 Dinars**

**Siège social : Immeuble ALKARAMA, Rue Lac d'Annecy Passage Lac Malawi Les Berges du Lac - 1053 Tunis**

**Identifiant Unique : 0425194L**

Suivant le PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 mai 2020 enregistré à la recette Al Bouhaira le 13 mai 2020 sous le n°0931033 quittance n°M033093, il a été décidé :

L'augmentation du capital social, pour le porter de 1.000.000 dinars à 7.904.130 dinars et ce par l'émission de 690.413 actions d'une valeur nominale de dix dinars l'action, libérées Intégralement lors de la souscription par voie de compensation de créance certaine, liquide et exigible de l'actionnaire «L'Etat Tunisien», reconnu par la Société et certifiée par le commissaire aux comptes, consistant en la conversion du compte courant actionnaire soit 6.904.130 Dinars.

Cette augmentation a fait l'objet d'une déclaration de souscription et de versement reçue par le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau à Tunis le 2 septembre 2020 enregistrée le même jour sous le n°20804411, quittance n°5799.

Un exemplaire des documents suivants a été déposé au registre national des entreprises le 7 septembre 2020 sous le numéro 202070376 :

- Procès-verbal de l'A.G.E du 5 mai 2020,

- La déclaration de souscription et de versement du 2 septembre 2020 enregistrée le même jour sous le n°20804411, Quittance n°5799

- Le certificat du conseil d'administration approuvé par le commissaire aux comptes daté du 01 août 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau à Tunis le 2 septembre 2020 sous le n°20804412 Quittance n°5802

- L'état des souscripteurs et des sommes versées enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau à Tunis le 2 septembre 2020 sous le n°20804409 Quittance n°5798.

L'article 06 des statuts a été modifié en conséquence.

2020401899SANB2

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Nomination de Commissaire aux Comptes**

**Société "LE PORTAIL - SARL"**

**Siège social : Zone Industrielle de Ksar Said - 2086 Douar Hicher**

**I.U : 0428251Q**

**CNSS : 246128/39**

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire en date du 27.8.2019, enregistrée à la recette des finances de Douar Hicher le 31.8.2020, Quittance n°M031274 enregistrement n°20701150 et dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 11.9.2020 sous le n°202072092, il a été décidé de nommer :

La société "CEMK-SUARL représentée par son gérant M. Mohamed Khalil Elloumi comme commissaire aux comptes de la société et ce pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

M. Jaleleddine Fourati comme commissaire aux comptes de la société et ce pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2020T00858SRLB2

---

**SOCIETE MAGHREB DISTRIBUTION (MAGDIS)**

**S.A.R.L au Capital da 150.000 Dinars**

**1, Rue Slimene Hrairi - Tunis**

**MF : 426352 L M 000**

**RC : B17051999**

**Identifiant unique RNE : 0426352L**

1- En vertu de l'acte de cession des parts du 28/9/2019 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 28/9/2019, sous le n°19104121 quittance n°M081411,

2- Du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 22/8/2019 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 28/9/2019, sous le n°19704120 quittance n° M081403,

3- Du dépôt et de la publication au registre national des entreprises en date du 7/11/2019 annonce n° 201960774 bulletin n°218 des exemplaires de tous les documents sus-visés.

Il appert que la société TUMAS a cédé l'unique part qu'elle détenait dans le capital de la société MAGDIS à Madame Amel Rehaiem qui devient associée et qui a été désignée deuxième gérant avec les pouvoirs les plus étendus.

2020T00869SRLB2

---

**CR FLEX SARL**

**Capital social : 80 000 DT**

**9, rue Ankara 2074 Mourouj 4**

**Identifiant unique : 1332671N**

Suivant PV de l'AG.O du 22 juin 2020, enregistré à la recette des finances El Mourouj, le 18 août 2020 sous le n°20702622 quittance n°M049242, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 01/9/2020 sous le n°202067975, publié au B.O.R.N.E n°208 du 8/9/2020, les associés ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

- L'approbation des états financiers clos le 31 décembre 2019.

- L'octroi du quitus aux gérants de la société au titre de l'exercice 2019.

- L'affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Le renouvellement du mandat des Mrs Mohamed Raouf Ferjani et Claudio Reggiani, respectivement gérant et cogérant de la société pour une période de trois années, qui s'achèvera avec l'approbation des états financiers de l'exercice 2022, dotés séparément des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société.

- Pouvoirs pour les formalités légales.

2020T00880SRLB2

---

**Société DECORIUM HOME**

**SARL au capital 50.000 dinars**

**Immeuble Ibn Jazzar, Bureau n°07 Rue de Syrie Tunis**

**MF : 1208930R**

En vertu de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2020 enregistrée à la recette des finances de Rue de l'Autriche Tunis sous le n°20702386 ; quittance n°41077 en date du 23/7/2020 et déposée en 2 exemplaires au registre National des Entreprises le 31/8/2020, dossier n°202067587.

Il a été décidé ce qui suit :

- Démission de l'ancien gérant Monsieur Mustapha Ben Makhlouf

- Nomination de Mme Souad Namouchi, gérante de la Société avec les pouvoirs les plus étendus pour une durée de cinq ans.

2020R02083SRLB2

---

**Dissolution anticipée**

**Société Angels Tunisian Assistance S.A.R.L**

**Matricule Fiscal : 1221893/K**

**Siège social : Hôtel de SUN BEACH RESORT 2050 BORJ CEDRIA**

**Capital social : Un mille Dinars**

Il appert d'un acte du 30/6/2020 enregistré à la recette des finances Soliman le 13/7/2020 sous le n°20501030 et quittance n°M25593. Dont il a été déposé un exemplaire au Registre national des entreprises de Ben Arous sous le n°202073296 daté le 16/9/2020.

Il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société "ANGELS TUNISIAN ASSISTANCE ATA"

- Mr Mlayki Ezzeddine est désigné liquidateur.

2020R02089SRLB2

---

**Modification des statuts**

**COMAR IMMOBILIERE**

**S.A.R.L**

**Au capital de 13 000 000.000 de dinars**

**Siège social : Immeuble COMAR, Av. H. Bourguiba - 1001 Tunis**

**M.F : 000/M/P/10/45467K**

**RC : 1045467K**

**CNSS N° : 329712-09**

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 août 2020, enregistré à la recette des finances, Rue Ghandi, Tunis, le 10 septembre 2020, sous le n°20802776 dont un exemplaire a été déposé au Greffe du Centre National du Registre des Entreprises, Présidence du gouvernement, le 14 septembre 2020 sous le n°202072596. Il a été décidé de mettre en conformité les statuts de la société avec les dispositions de la loi 2019-47 du 29 Mai 2019 et de modifier en conséquence les articles 13, 18, 19, et 25 des statuts la suppression de l'article 7.

2020R02098SRLB2

---

**Cession des parts et nomination d'un gérant**

**Sté «DECO DAR» - Sarl**

**Siège social : 16 Av. Jalloul Ben Chrifa - Khézama Ouest - Sousse**

**MF : 1065571/V/A/M/000**

Suivant 2 Actes de cessions, et PV de l'A.G.Extraordinaire en date du 21/11/2018, enregistrés à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 11/12/2018 et le 25/12/2018 sous le n°18803602-18103744-18103750 Quittance n°066118-068905-068906, dont deux copies de chacun ont été déposées au greffe du tribunal de Sousse le 4/01/2019 sous le n°2019468 Dépôt n°D093112008, il a été mentionné :

- La cession et l'approbation de la cession de toutes les parts sociales de Mr Maher Bouzidi (200 parts) au profit des associés Mr Mohamed Mrizeg (100 parts) et Mr Mondher Ibn Hadj Khalifa (100 parts).

- La nomination de Mr Mohamed Mrizeg gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2020S00981SRLB2

**Echange de parts sociales**

**SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT SANITAIRE «SOTES»**

**S.A.R.L au capital de : 560.000 dinars**

**Siège social : 42 Rue Ahmed Boudabbous 3000 Sfax**

**Identifiant Unique : 0003992P**

Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n°20702747 quittance n°M086654, que Mr Mohamed Moncef Elloumi titulaire de la cin n°00531283 a échangé 3360 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" au profit de Madame Neila Yangui titulaire de la cin n°05327282 contre 1529 parts que possède cette dernière au capital de la société SOTES IMMOBILIERE titulaire de l'identifiant unique n°0828095Y.

Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702746 quittance n°M086638, que Mr Mohamed Moncef Elloumi titulaire de la cin n°00531283 a échangé 3360 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" au profit de Madame Aicha Feki titulaire de la cin n°01242475 contre 1529 parts que possède cette dernière au capital de la société SOTES IMMOBILIERE titulaire de l'identifiant unique n°0828095Y.

Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702744 quittance n°M086615, que Mr Mohamed Moncef Elloumi titulaire de la cin n°00531283 a échangé 6720 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" au profit de Monsieur Ismail Yangui titulaire de la cin n°08409397 contre 3058 parts que possède ce dernier au capital de la société SOTES IMMOBILIERE titulaire de l'identifiant unique n°0828095Y.

Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n°20702745 quittance n°M086620, que Mr Mohamed Moncef Elloumi titulaire de la cin n°00531283 a échangé 6720 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" au profit de Monsieur Khaled Yangui titulaire de la cin n°08409398 contre 3058 parts que possède ce dernier au capital de la société SOTES IMMOBILIERE titulaire de l'identifiant unique n°0828095Y.

Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n°20702743 quittance n°M086614, que Mr Mohamed Moncef Elloumi titulaire de la cin n°00531283 a échangé 6720 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" au profit de Monsieur Mahdi Yangui titulaire de la CIN n°05308472 contre 3742 parts que possède ce dernier au capital de la société SOTES IMMOBILIERE titulaire de l'identifiant unique n°0828095Y.

Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702753 quittance n°M086700, que Mr Sadok Elloumi titulaire de la cin n°08406431 a échangé 140 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" au profit de Madame Neila Yangui titulaire de la cin n°05327282 contre 34 parts que possède cette dernière au capital de la société SOTES IMMOBILIERE titulaire de l'identifiant unique n°0828095Y.

Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n°20702752 quittance n°M086693, que Mr Sadok Elloumi titulaire de la cin n°08406437 a échangé 140 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" au profit de Madame Aicha Feki titulaire de la cin n°01242475 contre 34 parts que possède cette dernière au capital de la société SOTES IMMOBILIERE titulaire de l'identifiant unique n°0828095Y.

Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n° 20702749 quittance n°M086668, que Mr Sadok Elloumi titulaire de la cin n°08406437 a échangé 280 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" au profit de Monsieur Ismail Yangui titulaire de la cin n°08409397 contre 67 parts que possède ce dernier au capital de la société SOTES IMMOBILIERE titulaire de l'identifiant unique n°0828095Y.

Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n°20702751 quittance n°M086680, que Mr Sadok Elloumi titulaire de la cin n°08406437 a échangé 280 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital de la Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" au profit de Monsieur Khaled Yangui titulaire de la cin n°08409398 contre 67 parts que possède ce dernier au capital de la société SOTES IMMOBILIERE titulaire de l'identifiant unique n° 0828095Y.

Il appert de l'acte SSP en date du 15 septembre 2020 enregistré à Sfax le 15/9/2020 sous le n°20702748 quittance n°M086662, que Mr Sadok Elloumi titulaire de la cin n°08406437 a échangé 280 parts de la totalité des parts qu'il possède au capital, de la

Société Tunisienne d'Equipement Sanitaire "SOTES" au profit de Monsieur Mahdi Yangui titulaire de la cin n°05308472 contre 82 parts que possède ce dernier au capital de la société SOTES IMMOBILIERE titulaire de l'identifiant unique n°0828095Y.

Un exemplaire de ces actes a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n°202073431 en date du 16/9/2020.

2020X01225SRLB2

---

**Sté MEDITERRANIEN SERVICE GROUP "MSG" SARL**

**CAPITAL SOCIAL : 780000.000 D**

**Siège social : Route Gabès Km 1 Sfax**

**RC : B25102372010**

**MF : 1152297J.A.M.000**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 02 septembre 2020 enregistré le 8 septembre 2020 à la recette des finances d'enregistrement des contrats des Stés de Sfax sous le numéro 20804053 ; quittance M004323 et dont un exemplaire a été déposé le 8/9/2020 au registre national des entreprises sous le numéro 2020 70836 l'assemblée décidé ce qui suit :

- Acceptation de la démission de Mr Mourad Mnajja de sa fonction de gérant de Sté.

- Quitus pur et simple, entier et définitif au gérant démissionnaire.

- Nomination de Mr Mohamed Cheikhrouhou titulaire de la CIN 05386479 émise à Tunis le 27 mars 2018 en tant que gérant de la Sté pour une période de 3 ans finissant avec l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'approbation des comptes de la Sté de l'exercice 2022.

- Conférer tous pouvoirs à toutes personnes mandatées pour accomplir toutes les formalités légales nécessaires et toutes autres formalités légales (notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque).

2020X01227SRLB2

---

**Société : STE CORAL SARL**

**MF : 1147713/VAM/000**

**RC : B0179672010**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 13/11/2017; enregistré à la recette des finances Lac Tunis le 13/11/2017 sous le numéro 17710592, Quittance numéro 114708 et du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 19/4/2019; enregistré à la recette des finances Lac Tunis le 24/4/2019 sous le numéro 19702921, quittance numéro 046519 dont deux exemplaires de chaque procès-verbal cité au dessus déposés au centre National du registre des Entreprises le 17/9/2020 sous le numéro 202074002; il a été décidé :

1- La prolongation du mandat du gérant de la société Monsieur Hamed Ben Haj M'barek pour les années (2018, 2019, 2020).

2- L'autorisation au gérant de la société Monsieur Hamed Ben Haj M'barek de vendre les bureaux constituants l'immeuble «CORAL» sis au centre urbain nord objet du titre foncier n°167771 Tunis.

2020401897SRLB2

---

**Renouvellement du mandat du gérant**

**Société : STE CORAL SARL**

**MF : 1147713/VAM/000**

**RC : B0179672010**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 7/9/2020, enregistré à la recette des finances Lac Tunis le 14/9/2020 sous le numéro 20704954, quittance numéro 1062564, dont deux exemplaires ont été déposés au centre National du registre des Entreprises le 17/9/2020 sous le numéro 202074002; il a été décidé :

1- Le renouvellement du mandat du gérant de la société Monsieur Hamed Ben Haj M'barek pour une durée de 03 années (2020, 2021, 2022).

2020401898SRLB2

---

**Pouvoir**

**Société : STE GOLDEN ESTATES SARL**

**MF : 1147711/SAM/000**

**RC : B0179722010**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 27/9/2017; enregistré à la recette des finances Menzah 9 Tunis le 13/10/2017 sous le numéro 17803667, quittance numéro 67815, dont deux exemplaires ont été déposés au centre National du registre des Entreprises le 17/9/2020 sous le numéro 202074000, il a été décidé :

1- L'autorisation au gérant de la société Monsieur Hamed Ben Haj M'barek de vendre tous les bureaux constituants l'immeuble Golden Tower sis au centre urbain nord objet du titre foncier 170012 Tunis.

2020401900SRLB2

---

**SATUCO TUNISIA SARL**

**Société à responsabilité limitée**

**Capital social : 10.000 Dinars**

**Zone Industrielle de Ben Arous (en face du marché de gros) - Ben Arous**

**Identifiant Unique : 784395 R**

Suivant un procès-verbal de la Décision Collective extraordinaire des associés du 22/5/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau Tunis le 31/8/2020 sous Qn°M005709 En°20804330 et Suivant deux (2) actes de cession de parts du 24/7/2020 et du 7/8/2020 et Suivant les statuts mis à jour le 29/5/2020 enregistrés à la recette de

l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau - Tunis le 11/9/2020 sous Qn°M006144. En°20804711.

- Les associés ont approuvé les cessions de parts sociales;

- Les associés ont adopté les statuts mist à jour tels qu'ils leur ont été présentés

- Dont un exemplaire du P.V, des actes de cession et des statuts mis à jour a été déposé au Centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°784395R en date du 15/9/2020.

2020401901SRLB2

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Résiliation d'un contrat de location**

**Et renonciation d'un fonds de commerce**

Par acte de résiliation du contrat de location et de renonciation au fonds de commerce enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur - Tunis en date du 28/8/2020 reçu n°41700 et enregistrement n°20201910, il a été procédé à la résiliation du contrat de location enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur - Tunis en date du 3/5/1995 registre 9 page 45 vallée 279 reliant Mr Mohamed Ben Ahmed Ben Mefteh Ibrahim qui a désigné son contrat au magasin n°353 sis au deuxième étage du Centre Commercial «Le Palmarium» - 1000 Tunis et la société Tunis Center en son représentant légal inscrit au Registre National des Entreprises d'un identifiant unique n°0033245A dont le siège social est à Tunis, 4 rue de Grèce - 1000 Tunis.

C'est aussi, suite au contrat ci-dessus mentionné, qu'il a été procédé à la renonciation de tous les autres éléments du fonds de commerce relatif à la dite résiliation au profit de la société Tunis Center en son représentant légal.

Toutes les objections seront acceptées à la société Tunis Center à son siège au 4 rue de Grèce - 1000 Tunis, dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication de cette présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk» le 5/9/2020.

2020T00859FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant ASSP enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 02/9/2020 sous le n° de quittance M041667 n° d'enregistrement 20201566 Mr Hsan Mamlouk a vendu à Mme Jalila Jrab la totalité du fonds de commerce exploité à la vente d'objets de cadeaux et parfumerie à l'immeuble sis rue Hédi Chaker Menzel Bourguiba.

Toutes oppositions sera faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds sus-indiqué pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 11/9/2020.

2020T00861FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 01/9/2020, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi Tunis en date du 14/9/2020, Quittance n°61992, Enregistrement n°20202823. La société la Fiesta, représentée par sa gérante Salwa Ben Mlouka, a vendu à Mr Hatem Ben Hattab Somii, tout le fonds de commerce situé au local n°12, espace le Colisée, 43 net 45 Avenue Habib Bourguiba Tunis, destiné pour le commerce du textile, avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de 48.708dt, 640. Toutes les oppositions seront acceptées chez Mr Fethi Belhaj Mlouka sis au 6 Rue Echerif La Marsa et durant une période limitée de vingt jours (20) à partir de l'apparition de cette annonce au Journal Officiel.

La présente annonce a été publiée aux Journaux Echourouk et le Quotidien en date du 17/9/2020.

2020T00864FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 8/9/2020 suivant reçu n°077050, Mme Mehrzia Samti a cédé à Mme Aicha Ben Olwen le fonds de commerce de vente anciens habillements "FRIP" "sis au 1 bis rue Bechir Saoud Ariana, toute éventuelle opposition doit être déposée dans les délais légaux entre les mains de Mme Aicha Ben Olwen sis au local de fonds de commerce vendu. La présente vente a été publiée au journal Le quotidien le 15/9/2020 et le journal الشروق le 15/9/2020.

2020T00867FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP en date du 8/9/20 (Quittance M063056 n° d'enregistrement 20202687) Monsieur Kamel Ben Aissa a vendu à Monsieur Abdelfateh Elmathlouthi la totalité du fonds de commerce sis au n°1 rue Hassen Belkhouga n° «T» cité la Gazelle Ariana dénommé «LE COQ» exploité pour la vente de volailles.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de Maître Bourghida Afef sis au 11 rue André Ambert Ariana durant les 20 jours de la publication au JORT.

Cet avis est publié au journal Echourouk du 17/9/2020.

2020T00871FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité administrative de Zaghouan le 11/9/2020 quittance n°50419 enregistrement n°20202527 Mr Sadok Ben Mohamed Dhaoui CIN n° 06547328 a cédé à Belgacem Ben Mohamed Dhaoui CIN n°06556352 tout le fonds de commerce d'activité vente fruits secs situé à l'avenue Médina Mounawara Djebel Wast Zaghouan.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien du 18/9/2020.

2020T00873FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 15/9/2020; enregistré à la recette des finances Fouchana le 16/9/2020 quittance n°M055348 enregistrement n°20203171 Mme Najet Abid a vendu à la Sté Yaya Cosmétique tout le fonds de commerce exploité pour vente du lait et produits laitiers sis à l'avenue de la Liberté Fouchana avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions seront déposées à l'adresse du fonds pendant 20 jours à la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis est paru au journal Le Temps du 22/9/2020.

2020T00876FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 10/9/2020 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 10/9/2020 quittance n°M083652 enregistrement n°20203486. Mr Adel Ben El Said Ben Daoued Ben Khaled a vendu à Mr Rafik Ben Hamed Ben Jihan. Ghidhaoui n° M.F 1498599/N la totalité du fonds de commerce exploité pour vente fruits secs et tabac sis à la rue Jasmins - 8050 Hammamet avec tous ses éléments corporels et incorporels. Toutes oppositions seront déposées à l'adresse du fonds pendant 20 jours à la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis est paru au journal Essahafa du 19/9/2020.

2020T00877FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé du 02 septembre 2020 enregistré à la RF de Hammamet le 02 septembre 2020, enreg. 20203329, reçu n°M080785, Mr Fehri Ben Hassen Aouichaoui, titulaire de CIN n°051 00633 a vendu à Mr Fethi Ben Hédi Abrougui, titulaire de CIN n°03757645 la totalité du fonds de commerce consistant en un restaurant sis à l'avenue el Koweït Hammamet, non inscrit au registre de commerce, matricule fiscal n°1520405/V. Les oppositions doivent être formulées dans les vingt jours de la parution du présent avis au JORT auprès de l'avocate maître Ben Mbarek Fatma 104 Avenue Habib Bourguiba Hammamet.

Le présent avis est publié aux quotidiens Echourouk et Le Quotidien du 6/9/2020.

2020R02081FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte de vente enregistré à la recette de Ghardimaou le 17/01/2020 sous le n°20200134 reçu n° M003247. Monsieur Moktar Ben Hassen Abdallah Agaibia carte d'identité nationale n°07933617 du 16/8/2012 a vendu à Rahma Bent Saad Zraibia carte d'identité nationale n°12371264 du 7/11/2019 la totalité du fonds de commerce spécialité vente accessoires autos avec les éléments incorporels et corporels. Les oppositions sont reçues chez l'acheteur Zraibia Rahma cité Ezzouhour Ghardimaou dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T.

2020R02086FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous signé privé, enregistré à la recette des finances de Yassminette le 10 septembre 2020 n° d'enregistrement 20201628 quittance n°M033163.

Madame Khaoula Bouderbela épouse Ben Mansouri demeurant à immeuble n°8 app 8 -1 Yasminette Ben Arous; a vendu à Madame Nour El Houda Eskander Demeurant à n°22 résidence AMAL avenue rue Mohamed 5 Boumhal Al Basatine Ben Arous; le fonds de commerce consistant en une école privée de formation, «école d'Art AL KHAYEM» située à 90 rue Ahmed Chaouki la nouvelle Médina 3 Ben Arous.

Les oppositions seront adressées à madame Nour El Houda Eskander demeurant au 22 résidence AMAL Avenue Mohamed 5 Boumhal Bassatine B.Arous.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 17/9/2020.

2020R02087FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu de l'acte sous seing privé daté du 02 septembre 2020, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 9 septembre 2020, quittance n°M082753,enregistrement n°20203435, Mr Mohamed Aymen Ben Ali Ben Hssin Mabrouk titulaire de la C.I.N n°05430205 datée du 13/12/2016 en sa qualité de gérant de la société «COMPTOIR MEDITERRANEEN DE BATIMENT», Sarl, immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1586195N ayant son domicile à l'avenue Fayçal Ben Abdelaziz Bir Bouregba Hammamet gouvernorat de Nabeul, que la société a vendu et cédé à Mr Ryadh Ben Mohamed Kastouri, titulaire de la CIN n°03384592 délivrée le 26/6/2020, demeurant à l'Avenue Hédi Chaker Hammamet, la totalité du fonds de commerce à usage de vente de matériaux de construction sous le

nom commercial «COMEBAT» avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à avenue Fayçal Ben Abdelaziz Bir Bouregba Hammamet gouvernorat de Nabeul.

Toute opposition à cette vente, par tous créanciers, doit être faite dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Ramzi Mahmoudi, avocat, ayant son office à Immeuble Bechiou 2ème étage bureau n°7 GP n°1 Manaret Hammamet 8056 et ce jusqu'à l'expiration du délai des oppositions légales tels que prévu à l'article 193 du code du commerce.

Cet avis a été publié dans le journal quotidien «El Sahafa» du 17/9/2020.

2020R02088FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP en date du 11/9/2020 enregistré à la recette des finances Hammamet le 15/9/2020 sous le n°20203556 quittance n°M084874, Mr Rached Ben Hmida Fnina titulaire de la CIN n°06333524 et Mr Mohamed Ben Khmais Benhsen titulaire de la CIN n°06273096 la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à 98 avenue Habib Bourguiba Hammamet à usage d'un café de 1ère catégorie. Les oppositions doivent se faire auprès de Fergeni Saber adresse sis Sidi Hamed Hammamet Nabeul 205 dans les 20 jours à compter du présent avis. Ceci a été publié aussi dans deux journaux Quotidien et Chourouk.

2020R02090FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances La Goulette le 15/9/2020 quittance M70908 n° d'enregistrement 80204054. Mouna Ettahri a vendu le fonds de commerce sis à 19 Rue El Monji Slim El Aouina avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Houssem Eddin Allouchi. Toute opposition entre les mains de Mr Houssem Eddin Allouchi dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel. Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» de 17/9/2020.

2020R02092FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Selon un acte sous seing privé rédigé par maître Guitouni Fathi avocat à Béja en date du 27/7/2020 enregistré à la recette des finances de Béja sous le n°030416 M reçu n°20203044 le nommé Anoun Malika a vendu à Madame Kouki Sameh la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels du local commercial situé à la rue Hassen Iben Noamen à Béja.

Toute opposition devra se faire auprès de la vendeuse Anoun Malika son adresse située à la rue Hassen Iben Noamen à Béja.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le mercredi 10/9/2020.

2020R02093FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Aux Termes d'un acte sous seing en date du 9/9/2020 enregistré à la recette des finances Morneg le 10/9/2020 quittance n°M036480 enregistrement n20201489 Mr Ben Hassen Zied a vendu au droit de son Mandataire Mme Mansouria Yamina avec un mandat enregistré à la recette des finances de Fouchana le 8/9/2020 quittance n°M053220 enregistrement 20803029 à Mrs El Gmatti Abedelwaheb et Fani Ibrahim la totalité du fonds de commerce dont le siège est situé au Rue el Jazair Résidence Ridha 2082 Fouchana Ben Arous réservé comme café «Salon de Thé».

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse de siège social du fonds de commerce à la Rue el Jazair Résidence 2082 Fouchana Ben Arous dans le délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cet avis est publié au journal Echrouk le 13/9/2020.

2020R02095FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé du 11 septembre 2020, enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 14/9/2020, (N° de Quittance M043299, n° d'Enregistrement 20202056) Mme Hasnia Saad (CIN n° 03169922) a vendu tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 157 Avenue Moustfa Mohsen Borj Louzir Ariana à usage de tout commerce à Mme. Ines Mahouachi (CIN n°07163823) pour le compte d'une société en formation.

Toutes les oppositions sont acceptées au domicile de Mme. Ines Mahouachi sis au 8 rue de Bizerte Cité Elbasma Naasen 1135 Ben Arous dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Annonce parue au journal Le Quotidien le 17/9/2020.

2020R02105FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 19/5/2020 , enregistré le 11/6/2020, quittance n°M023076, enregistrement n°20200792, à la recette des finances de Bizerte, La Société "Marina Voyages" représentée par son gérant monsieur Amine Ben Abdelkrim Ben El Houssine, demeurant à Bizerte nord, 01 Rue 1er mai ; a vendu à monsieur Sami Ben Sadok Ben Salah Trabelsi, demeurant à Bizerte, 33 cité Bouguatfa Raouebi, et élisant domicile au 88 Avenue Habib Bourguiba, Bizerte, l'ensemble du fonds de commerce qu'il a créé dans le dit local commercial consistant en une agence de voyage, sis à Bizerte nord, 01 Rue 1er Mai.

En vertu de l'acte sus-indiqué, la propriété du fonds de commerce est transférée à l'acquéreur sus-nommé, avec tous ses éléments corporels et incorporels, ainsi que le droit au bail.

Toute opposition éventuelle doit avoir lieu dans un délai de vingt (20) jours à compter de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne, auprès de l'acquéreur dans son domicile élu, Avenue Habib Bourguiba n°88, Bizerte.

Cet avis a été publié au journal" Le Temps" du 21 Juin 2020.

2020R02107FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous-seing privé établi par Maître Saoudi Lotfi, enregistré à la recette des finances de Tabarka 1 le 02/9/2020, quittance n°M023192 Monsieur Mouhamed Amine Ben Rchid Ben Amara Gharbi CIN 07890409 a vendu à Madame Kaouther Ben Mustfa Ben Slimen Trai épouse Maher Mansouri CIN 07910364 la totalité du fonds de commerce n°P1248680 immatriculé auprès du registre national des entreprises, activité «Vente de pièces de rechange et accessoires auto» sis au 26 Avenue Mouhamed Ali Tabraka Jendouba.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur Madame Kaouther Ben Mustfa Ben Slimen Trai épouse Maher Mansouri à son adresse sis à 51 Avenue du Peuple Tabarka Jendouba, dans les délais légaux n'excédant pas 20 jours à partir de la date de publication de la présente annonce au JORT.

Une copie de cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 12/9/2020.

2020R02108FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte daté le 10/9/2020 et enregistré à la recette des finances de Monastir le 11/9/2020 reçu n° M044674, le nommé Al Habib Bouzgarou, titulaire de CIN n°06767601, demeurant à Monastir a vendu au profit du nommé Helali Abdelaziz, titulaire de CIN n°06805696, le fonds de commerce de vente de tout produit avec la totalité de ses éléments corporels et incorporels qui le composent.

Les oppositions doivent être adressées à l'étude du maître Abdelaziz Bizid Avocat rédacteur du contrat sis à la rue de La République immeuble El Baraka 2 Monastir dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal. Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 13/10/2019.

2020S00964FCCC2

---

**Cession des parts d'un fonds de commerce**

En vertu d'un ASSP date du 13/7/2020 enregistré à la recette des finances de Moknine le 14/7/2020 sous le n°20200919 quittance n°MO34725 Selma Hachouch, Nabil, Mounir, Samir, Afifa, Moez, Souad, Samia, Wafa et Karim fils de Abdallah Ben Mabrouk Abdallah demeurant tous à Sidi Bannour Moknine cèdent à Aymen Ben Abdallah Abdallah demeurant à Sidi Bannour Moknine leurs parts indivisés de la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels nommé café Malloul situé à Sidi Bannour Moknine.

Les oppositions doivent parvenir à l'acheteur à son adresse à Sidi Bannour Moknine dans les délais légaux. Cet avis a été publié au journal Alchourouk du 19/8/2020 n°10574.

2020S00965FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte s.s.p en date du 9 septembre 2020 enregistré à la recette des finances de Kairouan le 10 septembre 2020 quittance n°M051019, numéro d'enregistrement 20201816, Monsieur Sahbi Saanouni a vendu à Madame Ibtissem Methneni la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente du prêt à porter au complexe commercial II à Kairouan. Cette annonce a été publiée dans les journaux «Assabeh» et «Le Temps» du 15/9/2020.

2020S00967FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 4/9/2020 enregistré à la recette des finances Place de l'Indépendance - Sousse le 9/9/2020 n° de quittance 40986, n° d'enregistrement 20202133, il appert que La Sté Nejma Voyage Identifiant unique 1139836J, a vendu à la Sté Tout Pour Informatique Identifiant unique 1664669P, le fonds de commerce exploité dans le local sis Imm Bssada, rue 2 Janvier à coté du café Bamido - Sousse.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Me Meher Dellel Avocat auprès la cour de cassation domicilié Place Farhat Hached - Sousse dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 17/9/2020.

2020S00968FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 22/01/2020, rédigé par Maître Hassen Gargouri, Avocat à la cour de cassation, son cabinet sis à 27, Rue Habib Achour, Immeuble Anis. Etage 02, Bureau 06, 3000 Sfax, signé en date du 27/02/2020, enregistré à la recette des finances de Diar El Wafa Sfax, en date du 12/3/2020, numéro de quittance 29269 numéro d'enregistrement 20201374, Monsieur Ahmed El Mahdi Ben Hmad Ben Bouzid Ben Bouzid, titulaire de la pièce d'identité numéro 08772850, sis à la Route Menzel Chaker, Km 2, Rue Mhiri, Sfax, a vendu à Monsieur Chokri

Ben Mokhtar Ben Mohamed Boubakri, titulaire de la pièce d'identité numéro 06541166 sis à : Ksar Awled Boubakeur, Bir Ahmar, Tataouine, la totalité du fonds de commerce qui lui appartient, exploité à la Route Manzal Chaker, Km ; 0,5, Sfax Ville, Sfax considéré comme étant une filiale de l'activité commerciale initiale consistant en : «Cafés/Cafétéria, Amigos», filiale dont l'institution revient en date du 01/02/2016 et dont l'activité commerciale propre revient à «autre commerce spécialisé en détail / Vente de téléphones portables et accessoires», suivant les informations mentionnées à l'extrait du Registre National des Entreprises relatif au fonds de commerce mentionné, et à «la vente et la réparation des appareils téléphoniques portables et des appareils électroniques pas plus», conformément au «contrat de location», rédigé entre Monsieur Imad Ben Mohamed Ben Mohamed Kanoun et Monsieur Ahmed El Mahdi Ben Hmad Ben Bouzid Ben Bouzid, rédigé à Sfax en date du 29/01/2016, signé conforme à l'original par ses deux parties en date du 01/02/2016 ; lequel contrat est le contrat de location des murs dans lesquels l'activité commerciale relative au fonds de commerce vendu est exercée, laquelle vente est accomplie en tous éléments matériels et moraux du fonds de commerce enregistré au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique 0881723F.

Les oppositions se font chez le vendeur : Ahmed El Mahdi Ben Hmad Ben Bouzid Ben Bouzid, à l'adresse suivante : Route Manzal Chaker, Km 2, Rue Mhiri, Sfax dans les délais légaux de 20 jours sous peine de forclusion à partir de la publication d'un extrait du contrat au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal quotidien : «Le Temps», en date du 10/9/2020, numéro 15.131, sous la référence PS200423.

2020X01223FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

**Maître Thabat Slim**

**Avocat à la cour d'appel**

**Avenue 18 Janvier Médenine**

Suivant un contrat sous seing privé en date du 3/9/2020 enregistré à la recette des finances de Médenine le 4/9/2020 Quittance n°M064765 enregistrement n°20202360 Mr Mohamed Ben Lahsoumi Ben Said Ousmane titulaire de C..I.N n°05774226 délivrée à Tunis le 28/9/2015 a vendu le fonds de commerce destiné comme café (buvette) sis à la route de Gabès Médenine à Mohamed Ben Mokhtar Ben Ammar Mahbouli titulaire de C.I.N n°08602525 délivrée à Tunis le 11/3/2020 les oppositions aux prix vont être reçues chez l'acheteur à son adresse chez maître Thabet Slim avocat à la cour d'appel avenue 18 Janvier Médenine dans 20 jours de la publication au JORT.

Une copie de cet avis est publiée au journal Achourouk en date du 9/9/2020.

2020X01228FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé daté le 28/8/2020, enregistré à la recette des finances Djerba le 2/9/2020, numéro d'enregistrement 20202712, numéro de reçu M065049, Monsieur Rafik Ben Hamed Ghidhaoui, commerçant, demeurant à Souani Houmet Souk Djerba, a vendu la totalité du fonds de commerce à usage : Alimentation générale, sis à route Midoun km 4 Houmet Souk Djerba, avec ses éléments corporels et incorporels, et ce à Monsieur Abdallah Ben Romdhan Ben Slama, employé, demeurant à la rue Abbes Ben Abdelmotaleb n°2 Zrig Gabès, selon les conditions indiquées au dit contrat.

Toutes les oppositions doivent être faites à l'adresse du fonds de commerce sis à la route Midoun km 4 Houmet Souk Djerba dans les délais légaux : 20 jours de la date de la publication de cet avis à la même adresse de local.

Cette annonce a été publié au journal «le Temps» en date du 11/9/2020.

2020X01229FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 6/8/2020, enregistré à la recette des finances de Houmt Souk le 4/9/2020 sous le n°20202756 et le reçu n°M065655, Mr Ali Ben Salah Ben Younes titulaire de la CIN n° 05007465 et domicilié à Fatou Houmt Souk Djerba, a vendu à Mr Said Jlidi titulaire de la CIN n° 13470592 et domicilié à Fatou Houmt Souk Djerba, la totalité du fonds de commerce exploité à l'activité de tout commerce sauf vente de boissons alcoolisés et fast-food sis à la rue Sidi Abbes Houmt Souk Djerba 4180 en face de la CNAM. Toute opposition devra se faire auprès de l'acheteur à l'adresse du local indiqué dans les 20 jours à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis est publié au journal Essabeh le 19/9/2020.

2020X01232FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Selon l'acte enregistré à la recette des finances rue Boulbaba Mrabet Gabès sous le n°20205015 le 14/9/2020, quittance M039750 Mme Rihab Taleb a vendu la totalité du fonds de commerce autant pour objet alimentation générale cité rue Ilhazamiya Tbelbou Gabès à Mr Kamal Ben Hadi Ben Belgasem Chibani à la somme de quatre milles cinq cent dinars 4500 et il a été publié dans le journal Al-Chorouk à la date du 16/9/2020 page 14.

Les oppositions au payement du prix peuvent être formulées au domicile du vendeur à la cité Kayrawoin Tbelbou Gabès et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

2020X01234FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte SSP, daté du 02 et 03 septembre 2020, enregistré à la recette des finances de Djerba le 4/9/2020 (quittance n°M042226, enregistrement n°20202290), Mr Mohamed Guesouala, titulaire de la CIN n°05799343 délivrée le 11/9/2019, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en la vente des pièces électroniques sis à avenue de l'Environnement Midoun et ce à Mr Mohamed Chehidi, titulaire de la CIN n°06578958 délivrée le 15 juin 2011 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu entre les mains de maître Aicha Lamloum à son cabinet sis à avenue Saleh Ben Yousef, Houmt Souk Djerba dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» daté du 16/9/2020.

2020X01235FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de la Route de Tunis le 8/9/2020, sous n°20202588, quittance n°M065277 Madame Fouzia Dami épouse Lazher Lenda a vendu et cédé à Mr Saber Dhifalah la totalité du fonds de commerce situé sur la route de Saltania km 3.5 Sfax aménagé pour la vente des vêtements et qui sera exploité pour vente et achat des légumes et des fruits. Les éventuelles oppositions seront acceptées dans les vingt jours au plus tard, suivant la publication de la cession du fonds de commerce au Journal Officiel de la République Tunisienne et seront reçues entre les mains de l'acheteur. La vente a été publiée dans le journal «Le Temps» le 17/9/2020.

2020X01236FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte S.S privé en date du 15/9/2020 enregistré à la recette des finances de Gabès le 15/9/2020 n°40056 Mr Belgasem Ben Salem Ben Belgasem Debech sis Dekhilet Taujan Gabès a vendu à Mr Aymen Ben Mustafa Ben Elbachrawi Ben Elkilani Ajali sis cité el Basatyn Matmata el Jadida Gabès la totalité du fonds de commerce (vente de prêt à porter et chaussures) avec tous les éléments corporels et incorporels à un prix de 10.000.000 dinars. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Mr Aymen Ben Mustafa Ben Elbachrawi Ben Elkilani Ajali qui sera considéré comme domicile élu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au jort.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le samedi 19/9/2020.

2020X01237FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Ghorbel Mourad signé le 11/9/2020, enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit Sfax le 16/9/2020, sous le n°20201365, quittance n°M046155, Mme Ben Salah Mouna a vendu à Mme Bahloul Asma la totalité du fonds de commerce du local situé à la route de Tunis Zanket Ben Hamadou Av. de la Liberté Sakiet Ezzit Sfax. Les oppositions sont acceptées entre les mains de l'acheteur au local du fonds de commerce susvisé dans un délai de vingt jours à partir de l'annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal "Le Quotidien" le 19/9/2020.

2020X01239FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 8/9/2020 enregistré à la recette des finances Route de Tunis Sfax le 11/9/2020 sous le n°20202646 Quittance n°M066283, Majdi Ethabet (CIN n°05389550; M.F : 11005438) ayant son domicile à la Route Sidi Mansour Km 4 Sfax a vendu à Mohamed El Amin Othmeni (CIN n°05915484) ayant son domicile à Rue Jamel Abdennaceur Elhamma Gabès, la totalité du fonds de commerce ayant pour objet la buvette Coccinelle, avec ses équipements et ses éléments corporels ainsi que tous ses éléments incorporels à savoir notamment la clientèle, l'achalandage, le droit au renouvellement du bail du local où est exploité le fonds vendu sise à Route Sidi Mansour Km 4 Sfax.

Les oppositions au paiement du prix peuvent être formées de convention des parties entre les mains de Ramzi Ethabet dans son domicile élu à l'occasion à l'Adresse du fonds de commerce sise à Route Sidi Mansour Km 4 Sfax, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de l'apparition de cet avis au JORT. Cet avis est publié aux journaux quotidiens As-sabah et Le Temps parus le 18/9/2020.

2020X01240FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant le contrat de vente signé en date du 14/9/2020 et enregistré à la recette des finances El Manar Tunis en date du 16/9/2020, n° de quittance M048105, n° d'enregistrement 20201562, Sawssen Bent Moncef Ben Younes Yacoubi a vendu à Khaled Ben Mohamed Ben Mouldi Ben Hamadi, la totalité du fonds de commerce sis à "El Omrane Supérieur n°58 Rue 6779 Tunis 2062", exploité en Vente de lait et Dérivés, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'acheteur sis au 93 rue 6979 El Omrane Supérieur 2062 Tunis, sont recevables pendant vingt jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce est parue aux Journaux "Echourouk et le quotidien" du 19/9/2020.

2020401893FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un contrat de vente enregistré à la recette des finances Mornag en date du 17/9/2020 sous le n°20201561, Quittance n°M037565 Monsieur Amir Tarhouni titulaire de la CIN n°07141843 en date du 31/10/2015 a vendu à Monsieur Faouzi Hammami titulaire de la CIN n°05144959 en date du 21/3/2017, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels exploité dans le Local sis à Avenue Farhat Hached 2090 Mornag, et consistant en un Café Première Catégorie connu sous le nom de Café Hannibal.

Les oppositions sont acceptées chez l'acquéreur à l'adresse du Fonds de Commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au Journaux Echourouk et le Quotidien le 19/9/2020.

2020401895FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu du contrat signé le 14/9/2020 enregistré à la recette des finances Av de l'Indépendance Bardo sous le numéro 57858 Numéro d'enregistrement 20202509 Mr Nacer Ben Issmail Titulaire de la carte d'Identité nationale n°05703003, a cédé à Mr Slaheddine Ben Masseoud Ben Salem Karmi Titulaire de la carte d'identité nationale n°D9141350 délivrée le 01/9/2010, la totalité du fonds de commerce existant à 20 Rue des oranges n°1 superficie (42 m²) Epicerie.

Les oppositions seront reçues chez Maître Mohamed Nacer Hechmi l'Avocat tel : 98 824 058 dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT. Cet avis a été publié au Journal le Chourouk 16/9/2020.

2020401896FCCC2

# Location gérance libre

**Location d'un fonds de commerce**

Par acte ssp du 8/9/2020 enregistré le 11/9/2020 à la recette des finances de Bab Souika Tunis, (quittance num M045400 enregistrement n°20301741), la société Mes Rêves SARL dont l'identifiant auprès du RNE est 0788398/M représentée par son gérant Makram El Abed, a loué à la STE KAIS MANUFACTORY WEAR CONFECTION enregistrée auprès du RNE sous le num 1677331/H représentée par son gérant Kais Ben Mohamed Ben Hmida titulaire de la cin num 05455340, le fonds de commerce constitué au local sis au 6 Bis rue Sidi Bouhdid Tunis où est exercée l'activité de vente du prêt à porter. La location est consentie pour une durée d'une année commençant le 1/9/2020 et finissant le 31/8/2021. Le dit fonds n'est grevé d'aucune hypothèque.

2020T00860FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant contrat de location enregistré à la recette des finances La Marsa en date du 28/3/2019 n° d'enregistrement 19301829 quittance n°M049603 Mme Amira Bent Mohamed El Jaffeli CIN n°05476468 a loué à Mr Fakhreddine Ben Ali Ben Mohamed Rekik Melliti CIN n°05478898 la totalité du fonds de commerce exploité pour vente du tabac et fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels sis rue du Koweït La Marsa pour une durée de dix ans (10) renouvelables du 01/02/2018 au 31/01/2028.

Cette annonce a été parue au journal Echourouk en date du 17/9/2020.

2020T00865FCCC3

---

**Gérance libre**

Par acte sous seing privé en date du 26/8/2020 enregistré à la recette des finances Denden le 26/8/2020 selon reçu n°M049268 - enregistrement 20302957 par Cheibi Mehir (CIN 07443967 MF 000cn1567529/j) a loué en gérance libre à Mad Binzerti Sonia la totalité du fonds de commerce (éléments corporels et incorporels - PITZARIA BALAHA) exploité dans le local commercial sis au 24 Av Hédi Chekir La Manouba dont le loyer est à raison de 900 dinars par mois cette gérance libre est fixée pour la période du 01/9/2020 jusqu'au 30/8/2021.

Les oppositions éventuelles devront êtres faites dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au J.O.R.T; entre les mains du Locataire Mad Binzerti Sonia - Pitzaria BALAHA au 24 Av Hédi Chekir La Manouba.

Cet avis a été publié au journal «Chourouk» du 30-8-2020.

2020T00868FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant contrat de location en date du 29/7/2020 enregistré à la recette des finances cité administrative d'Ariana en date du 16/9/2020 n° d'enregistrement 20203451 quittance n°M089821 Mme Karima Bent Abderrahmene Ben Amor CIN n°08606607 a loué à la Sté All Days Shop SUARL la totalité du fonds de commerce exploité pour vente de tous commerce sis à la rue Fathi Zouhir n°118 Ennkhilet route Raoued km 3 Ariana pour une durée de deux ans renouvelables du 01/8/2020 au 31/7/2022.

Cet avis a été paru aux journaux La Presse et Essahafa du 19/9/2020.

2020T00874FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant acte de la location d'un fonds de commerce signé et légalisé à la date de 19 février 2020 enregistré à la recette des finances d'Ezzahra Tunis le 21 février 2021 sous le numéro 20300363 quittance n°M007935 Monsieur Mohamed Ben Lazher Ben Taher Ajlani titulaire de la CIN 07012482 délivrée le 02 juin 2000

demeurant 13 rue Mourfon Depourazafil Tunis a loué à la société J.J Food matricule fiscal 1662770B/A/M/000. La totalité du fonds de commerce destiné à l'activité Pizzeria, Crêperie, Sandwicher sis 106 Habib Bourguiba, 2034 Ezzahra Tunis.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse de fonds sis situé 106 Habib Bourguiba, 2034 Ezzahra Tunis dans un délai légal de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Elchourouk et le quotidien du 18/9/2020.

2020R02103FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Par acte s.s.p rédigé par Maître Salem Jaouane en date du 02/9/2020 enregistré à la recette des finances Hammam Chatt le 18/9/2020 sous le n°20301127 quittance n°M022909, la société Héritiers Rachida Sghiri représentée par sa gérante Rim Gharbi titulaire de CIN n°07008398 a loué à la société Ennajah Bouhaouel représentée par son gérant Mehdi Bouhaouel titulaire de la CIN n°06835991 un fonds de commerce d'un local destiné à une station de service Total, sis à la Route Nationale GP1 1164 Hammam Chatt Ben Arous. Les oppositions doivent êtres représentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet article a été publié au journal le Quotidien du 20 septembre 2020.

2020R02106FCCC3

---

**Contrat de location d'un fonds de commerce**

En vertu d'un contrat du fonds de commerce daté de 5 mai 2020 et enregistré à la recette des finances à Kairouan le 8/6/2020 sur le numéro 2030142 reçu numéro M034191 a loué à monsieur Abedrazak Marneoui pour monsieur Mohamed Gueddah un fonds de commerce pour vente «Viande de poulet».

Les objections sont acceptées au bureau d'avocat, rédigeant le contrat du professeur «MOUNA BLAICH» son bureau sis à la rue Mohamed Ali derrière la recette des finances dans un délai de 20 jours de la date de publication dans la JORT.

2020S00980FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté du 27/8/2020 enregistré le 16/9/2020 à la recette des finances rue Abou Kasem Chebbi Sfax sous le n°20302765 quittance n°M087350 et conformément aux articles 229 à 235 du Code de Commerce, Mr. Mohamed et Kamel Jarraya ont donné en location le fonds de commerce représentant un magasin propriété de Omar Gaddour et Mokhtar Mroua situé n°16 Rue de la grande mosquée Sfax, et ce au profit de Mme Donyez Barkia à usage du prêt-à-porter, et ce pour une durée de deux ans à partir du 01/9/2020 au 31/8/2022 renouvelable par tacite reconduction.

Cette annonce a été publiée au journal en langue arabe "Achourouk" et au journal en langue française "le Quotidien" en date du 19/9/2020.

2020X01231FCCC3

---

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Constitution d'une succursale de l'association de l'organisation**

**Atwar en Tunisie**

Nom : Succursale de l'Association de l'Organisation «Atwar pour la Recherche et le développement communautaire»

Siège social : 17, rue Ibn Al-Hani, Ennozha, Ariana

Objectifs :

1. Contribuer au suivi et au règlement de la situation des familles et des femmes Libyennes immigrées en République Tunisienne, et essayer de les réconcilier avec les partis en conflit en Libye.

2. Communiquer avec les organisations internationales agréées en République Tunisienne concernées par le dossier Libyen.

3. Bénéficier de l'expérience des femmes Tunisiennes dans le domaine des droits des femmes.

4. Echange d'expériences entre les organisations civiles Tunisiennes, en particulier féministe et développement avec leurs similaires en Libye.

Membres :

1- Présidente de la succursale : Jamila Rabah

2- Trésorier : Oucel Dachraoui

3- Coordinateur des relations et programmes : Abdel Jalil Salem.

2020T00802APSF1

---

**Constitution d'une association**

**MF : 1677527/T/P/N/000**

Nom de l'association : ASSOCIATION DES SOURDS DES DOUZ

Adresse : ELDHAMRANA 4260 Douz - Kebili

Activité : Une association sociale, culturelle et loisirs au profit des sourds

Objectif : Contribuer au soutien des activités sociales, culturelles et récréatives locales et nationales au profit des sourds.

Présidente : Amira Radhia

Secrétaire général : Ben Hamed Wajdi

Trésorière : Maamoun Rim

Reçu de dépôt : RR306014712TN du 3 juillet 2020.

2020R02082APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Association El WIFAK 1

Siège social : 152 cité El Wifek Yasminette Ben Arous.

Objectifs :

- Participer à améliorer et contribuer à raviver l'esprit de coopération et la solidarité au sein de la population

- Réalise des activités culturelles et sociales et divertissement.

Président : Houfi Fathi

Secrétaire Général : Abdlkader Mchaikhi

Trésorier : Mohamed Hédi Ayari.

2020R02084APSF1

---

**Constitution d'un groupe**

Nom : Groupe aquatique "Sanawber"

Siège social : Chouachnia Essnek Feriena Kasserine.

Objectifs :

- Créer une zone irriguée

Membres :

- Président : Chouchani Ahmed

- Trésorier : Farhat Amari

- Secrétaire général : Mehrez Amari.

2020R02099APSF1

---

**Constitution**

Nom : Association Nefaal.

Sujet : Citoyenneté

Adresse : 97 Avenue Habib Bourguiba Hammamet

Les objectifs :

1. Contribuer à l'inclusion des jeunes dans la vie publique.

2. Contribuer au renforcement de l'identité nationale.

3. Contribuer à la diffusion des valeurs de démocratie et de citoyenneté.

Bureau :

Le président : Jasser Riahi

La secrétaire générale : Aya Aouili

Le trésorier : Mohamed Sadok Mami.

2020R02100APSF1

---

**Constitution**

Il a été crée un syndicat des agents et cadres des douanes.

Nom : Syndicat national des douanes tunisiennes S.N.D.T.

Siège social : Résidence Ettaoufiq app. 3-6 avenue de l'Indépendance Den Den 2011.

Objectif :

- Renforcement des droits des agents et cadres des douanes.

- Amélioration de condition de travail.

- La participation dans le cadre de modernisation de la Douane Tunisienne.

Membres :

- Mohamed Ennaser Boubaker : président de corps fondamental.

- Souhiel Boulifa : secrétaire général.

- Hichem Jedidi : secrétaire général adjoint.

- Naser Rahmani : Trésorier.

- Mohamed Bizani : membre.

- Karim Ouni : membre.

- Morad Arfaoui : membre.

- Mohamed Ali Rekik : membre.

- Ritha Al Jaziri : membre.

- Brahim Kharfani : membre.

- Ali Challakh : membre.

2020R02101APSF1

---

**Constitution d'une amicale**

Nom : Amicale al-Amal pour les employés de la commune d'Ain al-Sobah Anadhour.

Sujet : Social, culturel et de divertissement

Siège social : Municipalité d'Ain Sobah, Anadhour, derrière le bureau de poste d'Ain Sobah.

Objectif :

- Renforcer les liens d'affection, de fraternité et de solidarité entre ses membres et les acteurs et aider les plus vulnérables

- Mener des activités sociales, culturelles et récréatives au bénéfice de ses membres et de leurs familles

- Offrir des activités culturelles et de divertissement à toutes les personnes impliquées

Président : Fathi Amayri

Secrétaire générale : Salwa Gaidi

Trésorière : Najet Msatri.

2020R02109APSF1

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association sportive de Maison de Jeune Sfax

Local : Bureau L'Avocat Ayadi Rafaa 13 Farhat Hached Sfax

Les buts sportifs : TAYKWANDO ET TENIS DE TABLE

Document de constitution d'une association sportive n°2551 le 10-9-2020

Président : Cherif Ritha

Secrétaire Général : Aydi Fathi

Trésorier : Rabaaoui Farid.

2020X01224APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association Les Armes d'Avenir à Médenine

Adresse : Palais des touristes, chambre n°182, route Djerba Médenine North, 4100 Médenine.

Objectif :

- Contribuer à faire avancer la roue du développement, établir un développement réel et juste et développer une prise de conscience sociale et culturelle.

Suivant procès-verbal de constat n°9650 en date du 8/6/2020.

Président : Moussa. Mehdi

Secrétaire générale : Khaireddine Mouna

Trésorière : Saidi Souad.

2020X01233APSF1

---

# Homologation de résolutions

**Election d'un nouveau bureau de syndic des copropriétaires**

**Résidence El AMEN La Petite Ariana**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire pour la deuxième fois en date de 15/3/2020 enregistré à la recette des finances Rawed numéro de quittance n°M031451 numéro d'enregistrement n°20701183.

Il a été décidé de nommer un nouveau bureau pour le mandat couvrant l'exercice 2020 et 2021 composé de :

Monsieur Hafsa Haithem Président.

Monsieur Ftouh Marwen trésorier.

Monsieur Cherifi Mehdi secrétaire général.

2020T00866APSF2

---

**GAZELEC SPORT DE TUNIS**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juillet 2020 enregistré le 11 septembre 2020 à la recette des finances rue Ghandi - Tunis sous le n°20802813 quittance n°61650 dont un exemplaire a été déposé à la délégation régionale pour la jeunesse et des sports de Tunis le 29 juillet 2020.

Le statut du Gazelec Sport de Tunis a été révisé selon les dispositions du décret-loi n°88 de l'année 2011.

2020T00872APSF2

---

**Remplacement d'un président**

**D'un Groupement de Développement Dans Le Secteur**

**De l'Agriculture et de La Pêche**

Suite au procès-verbal de la réunion organisée sous la présidence de Monsieur le délégué de Balta Bouawene le 10 juillet 2020, il a été décidé de nommer Mr Saiidani Med Ali, titulaire de la carte d'identité nationale n°07787574, président du conseil d'administration du groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche de Skakha en remplacement de Mr Sakouhi Lassad Ben Bouzid.

2020R02094APSF2

---

**Renouvellement de bureau de syndicat**

**Diar Ezzahra 4**

Conformément au procès-verbal du bureau de syndicat de Diar Ezzahra 4 à la date de 30 juin 2020.

Il a été décidé de renouveler les membres du bureau selon la décision et l'accord de la municipalité d'Ezzahra du 29 juillet 2020 et enregistré à la recette des finances sous le n°20801399 à la date du 9/9/2020 selon la composition suivante :

- Mr. Lotfi Ben Mohamed Lakhal : Président.

- Mr. Mourad Ben Ali Zarrad : Trésorier.

- Mr. Ali Bel Hédi Bel Hadj : Trésorier Adjoint.

- Mr. Faycal Bel Lakhal : Membre

2020R02096APSF2

---

**Changement du nom d'une association**

Selon le procès-verbal de la séance publiée le 10 septembre 2020 et enregistré auprès de la structure de contrôle des impôts sous le numéro 207000439 du 14 septembre 2020 il a été décidé ce qui suit :

Changement du nom de l'association Sports Academy d'oudref à l'Association Sport Oasis Oudref.

2020X01216APSF2

---

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente d'un navire aux enchères publiques**

**Maître Marnissi Lamia**

**Avocat à la cour de cassation**

**Rue Roi Houssine Hechmi - Nabeul**

**Matricule Fiscal : N° 937278LAP000**

Nom du poursuivant : Agence des ports et des installations de pêche représentée par son président directeur général inscrite au registre de commerce sous le n°B191761998 siège social sis port de pêche de la Goulette Tunis, élisant domicile pour les besoins de la présente cause chez Maître Marnissi Lamia avocat à la cour de cassation Rue Roi Houssine Hechmi - Nabeul.

Partie saisie : Lotfi Ben Abdelhamid Bouchnek, titulaire de carte d'identité n°00499206 gérant d'une société, démurant au n°2 Rue 13 Août la Soukra Ariana

Titre en vertu du quel il agit : état de liquidation numéro 2286 émis par le président directeur général de l'Agence des ports et des installations de pêche, devenu exécutoire par le ministre de l'agriculture le 28 novembre 2017.

Caractéristiques du navire saisi : portant le nom «BAYATI» se trouve actuellement au port de Kelibia longueur 10m.15 cm largeur 3m 08cm, profondeur 01 m77 cm immatriculé au quartier maritime sous le n°TG874 type de moteur : Volvo benta.

Mise à prix et conditions de la vente : la valeur de navire saisie est dix mille Dinars (10.000.000) sans compter les frais de poursuite.

Condition de vente : la vente sera attribuée au plus offrant avec l'obligation de son coté de déposer le montant d'achat à la caisse de dépôts et consignation à la trésorerie dans le délai prévus à l'article 121 du code de commerce maritime ainsi que les frais de poursuite qui seront payés à l'avocat susvisé séparément au premier montant.

Date et lieux de l'enchère : lundi 16/11/2020 à 9h du matin à la salle d'audience au tribunal de première instance de Nabeul et pour plus de renseignements contacter l'avocat poursuivant Maître Marnissi Lamia.

2020R02068VEPA1

---

**Adjudication affaire 7022**

MF : 078642D000PA

Créancier saisissant : M. Fethi Charfedine 26 Bab Souika Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Megadmini Amor Kilani.

Débiteur saisi : Garbi Adel

Désignation de l'immeuble saisi : TF 74123 Tunis et 85571 Tunis et 188051 Tunis sis rue 8010 immeuble Babel Montplaisir Tunis.

La mise à prix : 726991,722 dinars les frais seront fixés à l'audience

L'adjudication aura lieu le 27/10/2020 devant la chambre des adjudications immobilières du tribunal de première instance de Tunis 1 rue Bab Bnet à huit heures trente et suivant tout

étranger désirant participer à l'adjudication doit au préalable présenter l'autorisation administrative requise.

La participation à l'adjudication suppose la consignation du tiers de la mise à prix.

Tout intéressé peut consulter le cahier des charges au cabinet de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance.

2020R02080VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie : Mr Mohamed Belgaeid, Gérant de société, résident A yasmine Hammamet, titulaire de CIN n°01815725.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocate à la cour d'appel; demeurant à Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig Tel : 71 297 117/20 898 316.

Propriété saisie : Il s'agit d'un terrain à usage de construction objet du titre foncier n°523678 Nabeul dénomme Yasmina, l'immeuble est délimité du nord par une maison, de l'est par une maison, du sud par la rue mimosa et de l'ouest par une maison, l'immeuble est à proximité de 150 m du bord de la mer à coté de la salle couverte et du terrain municipale, il se situe dans une région classée uac4 qui se caractérise par le nombre élevé d'habitants et dont il est possible de bâtir en deux étages.

Mise à prix : (714.609.000 dinars) frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 26/10/2020 à 9h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Grombalia. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois ou la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Grombalia ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2020R02091VEPA1

---

**Vente immobilière**

Poursuivant : Héritiers d'Ali Ben Mohamed Aouni : ses fils El Ajmi, Khemaïes, Hédi, Salem, ses petits enfants : Wjdi, Saloua, Mongi, Habib, Mohsen, Slaheddine, Chedly, Ezzedine, Chahida tous fils de Mohamed Ben Ammar Neïri et de Rym Aouni, résidents à Dherayet-Sbikha Gouvernorat de Kairouan ayant élu domicile à l'étude de leur avocat Maître Lotfi Ben Abid sis Rue Chebbi Kairouan.

Partie saisie : Héritiers Mohamed Hédi Ben Hamadi Ezzine : sa fille Saida Bent Mohamed Hédi Ezzine ses petits enfants Sabeur Ben Hamadi Ben Mohamed Hédi Ezzine et ses frères, Houda, Mériem, Mohamed Ali résidents Dar Hédhili Oued El Khriwâa. Délégation de Sbikha - Gouvernorat de Kairouan et Achraf Résident à l'origine à Dar Hédhili Oued El Khriwâa. Délégation de Sbikha - Gouvernorat de Kairouan et actuellement 76 Rue de Tunis cité Ezzouhour - Sousse.

Avocat chargé de la poursuite : Maître Lotfi Ben Abid avocat prés la cour de cassation Rue Chebbi Kairouan.

Immeuble objet de la poursuite : Toutes les parts indivises : 102.061,500 de la totalité des 204.123 parts du titre foncier 48198 Kairouan dénommé - Hamida - sis à El Khriwâa - Délégation de Sbikha Gouvernorat de Kairouan constitué des parcelles 206 et 227 -lettre A - du plan de cadastre. L'immeuble est à usage agricole sa superficie totale est de 20 ha 41 a 23ca.

Mise à prix : 90.893,610 Dinars après rabaissement de 40 % de la mise à prix décidé par le tribunal de première instance de Kairouan le 17/8/2020 dans l'affaire n°3167.

Date et lieu des enchères : L'adjudication aura lieu à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kairouan et ce, le lundi 12/10/2010 à partir de 9 h du matin.

Visite : Il est possible de visiter l'immeuble objet de la poursuite à tout moment. Pour de plus amples renseignements prendre contact avec l'étude de l'avocat chargé de la poursuite.

2020S00962VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix de 40%**

Poursuivant : 1- Les héritiers de Mohamed Sassi Tkourri qui sont : Sa femme Ghdhipha Tkourri, El Mongi Tkourri, El Salha Tkourri, Om Ezzine Tkourri, El Hbib Tkourri, Jamel Tkourri, Mohamed Tkourri, Khmyes Tkourri, sont tous fonctionnaires, résidents à Hkeyma Mahdia.

2- Les héritiers Souiyi Tkourri qui sont :

Les héritiers de sa femme Maryem Zwawi qui sont : - Maaoui Mjahed, *-héritiers Abdallah Mjahed qui sont : - sa femme Sassia Abdesselem et ses fils : Mohamed Mjahed, -héritiers Radhia Mjahed : sa mère Sassia Abdesselem, son frère Mohamed Mjahed, ses deux frères de la mère Sami Haj Masaoud, Mahmoud Haj Masaoud, ses fils de sa veuve Aicha Ben Salah : Salma Mjahed, Salha Mjahed, *héritiers Mohamed Mjahed : son frère Maaoui Mjahed, héritiers de son frère Hssine Mjahed : les héritiers de sa femme Khadija Ben Aswed de son mari décédé Mohamed Maalel : Fatma Maalel, Om Ezzine Maalel, Sallem Maalel, Wided Maalel, Wahida Maalel, Kamra Maalel, les héritiers de sa femme Arbia Mathlouthi : Ali Mjahed, Meftah Mjahed, héritiers Romdhane Mjahed : sa femme Salma Mjahed et ses fils Ferid Mjahed, Fathi Mjahed, Arbia Mjahed, Samia Mjahed, Hssine Mjahed, Mouez Mjahed, *-héritiers de son frère Hssine Mjahed : les héritiers de sa femme Khadija Ben Aswed de son mari décédé Mohamed Maalel : Fatma Maalel, Om Ezzine Maalel, Sallem Maalel, Wided Maalel, Wahida Maalel, Kamra Maalel, les héritiers de sa femme Arbia Mathlouthi : Ali Mjahed, Meftah Mjahed, héritier Romdhane Mjahed : sa femme Salma Mjahed et ses fils Ferid Mjahed, Fathi Mjahed, Arbia Mjahed, Samia Mjahed, Hssine Mjahed, Mouez Mjahedh, sont tous fonctionnaires, résidents à Khrarcha Saed Mahdia.

3- Les héritiers de Abid Tkourri qui sont : - ses fils de sa veuve Om Khir Ben Amor : Asaad Tkourri, Rachida Tkourri, Samir Tkourri, Hayet Tkourri, Souad Tkourri, Hamida Tkourri, sont tous fonctionnaires, résidents à Kharcha Saed Mahdia.

Débiteur : le reste des héritiers Souiyi Tkourri qui sont :

1- Le reste des héritiers de sa femme Maryem Zwawi qui sont :

- héritiers Hnia Zouaoui : Mohamed Ben Maryem, Mustapha Ben Maryem, sont tous fonctionnaires, résidents à Khrarcha Saed Mahdia.

2- Le reste des héritiers de Abid Tkourri qui sont : - ses fils de sa femme décédée Amna Ben Fradj : Mohamed Salah Tkourri, Ayada Tkourri, héritiers Salah Tkourri : sa femme Khira Zouaoui et ses fils : Mouez Tkourri, Fathia Tkourri, Lotfi Tkourri, Moldi Tkourri, Monjia Tkourri, Sabiha Tkourri, Ramzi Tkourri, sont tous fonctionnaires, résidents à Hkaima Ouest Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Charhen Zaouali, avocat, matricule fiscal 547992/L, titulaire de la CIN n°03995841 du 27/8/2014 sis à l'avenue Bechir Sfar Mahdia.

Immeuble objet de la poursuite :

Une maison de type rurale orientée sud située à Douar Tkourri Hkaima Ouest contenant 3 pièces, une cuisine, une toilette, un débarras et un patio avec un terrain nu constructible du coté Est de la résidence d'une superficie de 72 m² soit d'une superficie totale de 615 m² délimitée du coté Sud d'une rue commune aux héritiers et du coté Est par les héritiers de Mohamed Tkourri et du coté Nord par Mohamed Khlifa Tkourri et son frère Omar et les héritiers de Souiyi Tkourki du coté Ouest par Salah Tkourri.

Mise à prix : Vingt quatre mille quatre cent quatorze dinars (24.414.000D) après réduction de mise à prix de 40% plus les frais de la procédure évaluée à la première audience de (7.325.780D) dinars.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le lundi 12/10/2020 à 9h et suivant du matin devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Mahdia.

Remarque : La visite de l'immeuble peut s'effectuer tout les jours pendant les heures de travail. La participation à l'adjudication se fait seulement par un avocat après dépôt du 1/3 de la mise à prix ou présentation d'un chèque certifié.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le lundi 12/10/2020 à 9h et suivant du matin devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Mahdia.

Remarque : La visite de l'immeuble peut s'effectuer tout les jours pendant les heures de travail.

2020S00978VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Atitallah Adel**

**Avocat**

**Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax**

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Nader Ben Mohammed Krichen, gérant d'une société, CIN 08402447 domicile élu chez medipharma sis à la route de Menzel Cheker km 4.5 Merkez Kassas 3013 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Menzel Cheker km4.5 Sfax consistant en un étage non achevé dont les travaux sont à un stade très avancée édifiée au dessus d'une maison appartenant aux héritiers du père de la partie saisie délimité du coté sud par Bouaziz, du coté nord par une entrée d'où son entrée du coté ouest par Abid et du coté est par Abderraouf Krichen. La superficie de l'étage est de 210 m² contient une salle, une cuisine, une salle de bain, une salle d'eau, 2 chambres et une suite parentale et ses dérivés, un balcon à chaque chambre et un débarras et il contient un espace commun liés à l'entrée contenant les escaliers menant à l'étage.

Mise à prix : (64.800.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 28/10/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01161VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Atitallah Adel**

**Avocat**

**Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax**

La partie poursuivante : Banque Attijerri de Tunisie (Attijeri Bank), S.A. R.C : B140811997, sise à 24 rue Hédi Karray Centre Urbain Nord, domicile élu étude maître Atitallah Adel sis à la Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Jamel Ben Youssef Aloui CIN 05268389 demeurant à la route de Gremda km 0.5 Sfax Jadida 3027 Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la rue Palestine connue par impasse Aloui route Manzel Cheker km8 Sfax consistant en un terrain sur le quel est édifiée une villa et un garage clôturé des 2 cotés est et nord délimité du coté sud par Mohammed Aloui et l'entrée, du coté nord par Hédi Loukil, du coté est par Bechir Aloui et du coté ouest par Riad Aloui mesuré sud nord et du coté est 33.30 mètres, du coté ouest

32.50 mètres est ouest du coté sud d'où son entrée 18.32 mètres et du coté ouest 18.30 mètres d'une contenance de 604 m².

La villa contient un hall, un couloir, une salle et une salle à manger, une cuisine, un séjour, 2 chambres, une salle de bain, une toilette et 2 vérandas d'une superficie couverte de 195 m² et à son coté sud est un garage non achevé d'une superficie couverte de 35 m².

Mise à prix : (111.000.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 28/10/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01165VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**(Après déduction de 40 %)**

Partie poursuivante : Société Chaabéne frères, SARL, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Sfax sous le numéro B 1861997 et maintenant au registre national des entreprises sous le numéro identifiant unique 0045015 B sis à la route de Gremda km 0.2 immeuble Madina center 8ème étage bloc B Sfax.

Partie saisie : Société d'aménagement Sfax el jadida, société anonyme inscrite au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Sfax sous le numéro B197141997. Matricule fiscal n°026749/D/A/M/000.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Mohieddine Ben Mahfoudh Avenue Aloulou Ahmed immeuble Ezzouhour 1er étage bureau n°10 Sfax. Matricule fiscal n°333694SAP000.

Propriété à vendre : L'immeuble "Besbes IV" objet du titre foncier n°53281 Sfax sis au bord d'une rue qui mène à la route nationale n°1 d'une superficie de 335 m² il s'agit d'un terrain nu destiné à la construction il est limité au sud par le titre foncier n°256274-2 et à l'est par rue Ibn Eljazar et au nord le titre foncier n° 24708 et à l'ouest le titre foncier numéro 256279.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 360.000,000 dinars plus les frais fixés à l'audience précédente 2869,066 dinars plus les frais qui seront fixés à l'audience du 26-10-2020.

Jour et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 26-10-2020 à 9 H du matin devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax, sis à la route Abou el Kacem Echabbi Sfax.

Visite du terrain saisi : il est possible de visiter le terrain saisi pendant tous les jours à l'horaire administratif.

2020X01226VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**D'un immeuble non immatriculé**

**Après rabais de 40 %**

Avocat poursuivant : Maître Chakroun Mondher avocat à la cour, sis à Sfax, avenue de l'Armée, Imm Laadhar 1er étage. Matricule fiscal : 0502060EAP000.

Partie poursuivante : Leila Kalai, ouvrière à l'étranger ayant son domicile élu au cabinet de maître Chakroun Mondher, avenue de l'Armée, Imm Laadhar 1er étage - Sfax.

Partie saisie : Taoufik Ben Ghalem Abdelhadi, travailleur à l'étranger, sis à Belby Chtraysi 3-47051 DUISBEURG Allemagne.

Propriété à vendre :

- La totalité d'un terrain semi rectangulaire sis à Sfax zone touristique chaffar mesurant du sud vers le nord du coté est 22.30m, de l'est vers l'ouest du coté sud 25.20m et 22m du coté ouest.

Sa superficie atteint 558 mètres carrés sur lequel est construite une villa sans entretien ayant une surface couverte de 131 mètres carrés. La villa comprend une véranda, deux pièces un hall, une salle de bain et une cuisine, un studio composé de deux pièces, d'une surface couverte de 37.80 mètres carrés et un garage d'une surface de 32.19 mètres carrés. L'immeuble est limité dans l'est par la rue Alekhouen issue de la rue Elbalebel d'où l'entrée à la propriété à l'ouest par Mohamed Abida au sud par Hammadi Elmanaa et Hédi Ben Amor chacun dans une secte, et au nord par Hédi Ben Slima.

Mise à prix : elle est estimée à quatre vingt dix huit mille vingt deux dinars 900 millimes (98.022,900 D) après rabais de 40% frais de l'adjudication en sus.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mercredi vingt un octobre deux mille vingt (21/10/2020) à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à Sfax, 4 rue Ahmad Aloulou prés de la CNSS, à partir de neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble : Elle se fait tous les jours de la semaine pendant les heures du travail. Pour plus de renseignements tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Mondher Chakroun dans l'adresse de son cabinet ci-dessus indiqué ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. - Les étrangers qui veulent participer à l'adjudication doivent au préalable avoir l'autorisation du gouverneur de Sfax.

L'enchère se fait sur la base du prix d'adjudication évalué à quatre vingt dix huit mille vingt deux dinars 900 millimes (98.022d.900). Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat.

2020X01230VEPA1

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet de Maître Sbika Faiza**

**Avocat à la cour d'appel**

**4, rue 13 Août Kasserine**

**Téléphone : 21.345.606**

**MF : 803393/Y**

Créancier : Rtibi Youssef Ben Ahmed Assalah domicilié à Oued Racheh Foussena Kasserine.

Débiteur : 1/ Rtibi Doula Bent Hédi, 2/ Rtibi Mongi Ben Mohamed Sadok, 3/ Rtibi Zaid Ben Mohamed Sadok, / Rtibi Najet Bent Wardi, 5/ Rtibi Mongia Bent Abidi, domiciliés à Oued Racheh Rtibat Foussena.

Avocat : Maître Sbika Faiza avocate à la cour d'Appel, le bureau sis à : 04 rue 13 Août en face de palais de justice Kasserine.

Immeuble objet des enchères publiques : l'Immeuble consiste en une parcelle de terre nue de superficie de 80 mètres carrés sis directement sur la route principale de la ville de Foussana (Route entre Foussana et Tala) ayant pour limites : Du Nord : Route de Foute de Foussana Thala sur la longueur de 9 mètres. Du Sud : une terre nue puis un Immeuble sur la longueur de 9 mètres de l'Ouest. Domicile de Rtibi Monji Ben Ahmed Sadok sur la longueur de 8.9 mètres. De l'Est : Un passage sur une longueur de 8.90 mètres.

Prix d'ouverture : la valeur de l'immeuble est fixée à seize mille dinars (16.000,000 D) suivant l'estimation de l'expert judiciaire Athimine Mohamed nommé par le tribunal de première instance de Kasserine par l'ordonnance sur requête n°56390 du 11/01/2019 signifiée aux intéressés le 18/01/2019 par l'huissier de justice Maître Khammassi Abdessalem suivant le procès-verbal n°5385.

Date et lieu de la vente : la vente sera effectuée en face de l'arrondissement des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Kasserine le lundi dix neuf octobre deux mille vingt (19/10/2020) à neuf heures du matin.

Visite de l'Immeuble : Chaque jour ouvrable. Pour participer aux enchères, il faut assurer le tiers du prix d'ouverture. Les étrangers voulant participer doivent présenter une autorisation de la part du gouverneur de Kasserine le cahier des charges est mis à la disposition du public au greffe du tribunal de première instance da Kasserine et au bureau de l'avocat du demandeur.

2020X01238VEPA1

---

**Adjudication enchères publiques**

**Cabinet Maître Karray Rached**

**Avocat à la cour de cassation à Sfax**

**Tél : 74.299.083**

L'adjudication aura lieu le lundi 19/10/2020 à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Sfax 1 rue Abou el Kacem Echebbi à Sfax à partir de 9 heures du matin.

Partie saisissante : La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE.

Avocat saisissant : Maître Karray Rached avocat près la cour de cassation à son cabinet sis à la rue Arbi Zarrouk à Sfax.

Débiteurs poursuivis : 1/ Société Kalila et Fils demeurant au port de pêche lotissement 42-61 congloméra 111 Sfax titulaire du registre de commerce numéro B191071999 Sfax.

2/ Chokri Ben Ali Rbaii demeurant avenue Bourguiba Impasse Errached Gremda Sfax Titulaire de la cin n°01204215.

Bien objet de la vente aux enchères : La totalité de la propriété objet du titre foncier n°24259 Sfax dénommé «dar el amen» sis à la route Gremda km 2,5 Sfax délimitée au sud par Ali et Riadh Rrbaii, à l'est Moncef Kammoun, au nord une rue d'où l'entrée de cette propriété et Hédi Kchaou chacun d'une part à l'ouest Fawzi Triki d'une superficie de 311 m².

Cette propriété consiste en un terrain clôturé ou a été édifié une bâtisse à deux niveaux le niveau inférieur d'une superficie couverte de 146 m² comportant deux studios l'étage supérieur d'une superficie de 146 n° comportant un salon un séjour deux autres chambres un balcon et deux couloirs il existe aussi une chambre couverte sur les toits de 35 m².

Charges grevant la propriété : *5 Hypothèques en faveur de la BIAT le premier en date du 30/8/1999 volume r2 n°603 pour la somme de 30 mille dinars le deuxième en date du 24/8/2000 volume r4 n°453 pour la couverture d'une somme de 20 mille dinars le troisième en date du 28/8/2001 volume r6 n°344 pour garantir la somme de 95 mille dinars le quatrième en date du 5/9/2006 Volume 2006/19 n°262 pour garantir la somme de 120 mille dinars le cinquième en date du 13/9/2007 Volume 2007/21 pour garantir le paiement de la somme de 40 mille dinars.

Injonction valant saisie immobilière sur la totalité de la propriété à la requête de la banque internationale arabe de Tunisie inscrite en date 27/7/2020 volume 2020/2 n°1653.

Mise à prix fixée pour l'ouverture des enchères : 280.000,000 dinars

Expert désigné : Mr Mohsen Khemakhem n° téléphone 98416756

Visite des lieux : Pendant tous les jours de travail et aux horaires administratifs pour plus, de renseignements on peut consulter le secrétariat du tribunal de première instance de Sfax ou a été déposé le cahier des charges ou au cabinet de l'avocat poursuivant maître Karray Rached.

2020X01241VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Suite à une saisie immobilière après réduction de 40 % de la mise à prix**

1) Poursuivant : BH Bank représentée par son Président Directeur Général siège demeurant à son siège social à 18 Avenue Mohamed 5 Tunis en sa qualité de créancière hypothécaire.

2) Partie saisie : Rim Bent Herich Ben Mohamed Albaghdadi titulaire de CIN n°05426423 ayant élu son domicile au 502 rue de la Clinique Hammamet Nabeul, en sa qualité de caution hypothécaire.

3) Avocat poursuivant : Maître Jegham Souhail Avocat, 2 Bis Rue d'Argentine Immeuble «ARGENTINA» 4ème étage Belvédère 1002 Tunis.

4) Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble nommé «DAR ZMORDA» objet du titre foncier n° 580895

Nabeul, qui s'agit d'une parcelle de terrain n°5 revenant à la partie saisie d'une superficie totale de 251 m² sur laquelle a été construite une villa composée d'un rez-de-chaussée un premier étage un studio et une piscine en cours de construction. Elle se situe à la Rue de la Clinique et une autre rue sans nom.

5) Mise à prix : Le prix a été fixé à deux cent trois mille cent quatre vingt dix huit dinars et 400 millimes (203.198.400 dinars)

6) La visite de l'immeuble : Tous les jours. Pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de Grombalia et à l'étude de l'Avocat poursuivant.

7) Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 12 octobre 2020 (12/10/2020) à partir de 9 heures à la chambre des criées du Tribunal de première instance de Grombalia.

8) Observations : L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis.

2020401892VEPA1

## Avis aux créanciers

**Ouverture de la procédure de distribution des deniers**

Le greffier du tribunal de première instance du Kef annonce l'ouverture de la procédure de distribution des deniers en date de 14/9/2020 sous le numéro 31 entre le demandeur maître Kamel Moualhi au nom du : 1/ Bachir Marzougui, 2/ Amor Waili, 3/ Abed allah Boughanmi, 4/ Abed alaziz Jbeli, 5/ Ridha Khazri, 6/ Ahmed Abidi, 7/ Sondes Bziou et la débitrice la société de transport de marchandise du Nord-Ouest, au nom de son représentant légal. Tout créancier qui entend participer à la distribution doit, a peine forclusion; formuler sa demande à l'aide d'un avocat dans un délai d'un mois à partir de cette annonce au J.O.R.T selon l'article 468 du c.p.c.c.

2020T00875VEPA2

**Nomination de Tuteur Judicaire**

En vertu de la décision de nomination de Tuteur judiciaire numéro 14508 datée du 15/7/2020 émise par son excellence le juge des tutelles au tribunal de première instance de Tunis, il a été décidé la nomination de maître Aifa Badreddine, en qualité de Tuteur judiciaire des droits de la mineur Nour Ben Sami Chargui afin de gérer ses affaires financières et administratifs dans la société sindbed gammarth sous la tutelle de son excellence le juge des tutelles.

Les créanciers présumés, sont invités à déposer leurs oppositions entre les mains du tuteur judiciaire sus-indiqué et ce dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis dans son bureau sis à rue 8300 immeuble Louxor 2 - étage 3 - Bur 3.5 Montplaisir - 1073 Tunis.

2020401894VEPA2

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Compagnie Générale de Métallurgie**

**Société anonyme**

**Au capital de 4.000.000 Dinars**

**Immeuble SETCAR, Route de Sousse km13 Ez-Zahra**

**Identifiant Unique : 0011868H**

**Identifiant CNSS : 60891-72**

Messieurs les actionnaires de la société Compagnie Générale de Métallurgie sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 9/10/2020 à 11h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du mode et délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2019

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2019

4- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

5- Affectation des résultats.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Fixation des jetons de présence.

8- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2020T00863SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**I.M.G**

**INTERNET MANAGEMENT GROUPE**

**S.A. au capital de 150.000 Dinars**

**Rue Lac Victoria, Résidence Flamengo, Bloc A**

**1053 Les Berges du Lac**

**RC : B136622002**

**MF : 000/M/A/800207R**

**N° d'affiliation CNSS : 340127-45**

**RNE : 0800207R**

Messieurs les Actionnaires de la Société «I.M.G.» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 14/10/2020 à 17H, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes Pour l'exercice 2019.

3- Examen et Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019

4- Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2019.

2020T00878SANB3

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**I.M.G.**

**INTERNET MANAGEMENT GROUPE**

**S.A. au capital de 150.000 Dinars**

**Rue Lac Victoria, Résidence Flamengo, Bloc A**

**1053 Les Berges du Lac**

**RC : B136622002**

**MF : 000/M/A/800207R**

**N° d'affiliation CNSS : 340127-45**

**RNE : 0800207R**

Messieurs les Actionnaires de la Société «I.M.G.» sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 14/10/2020 à 17H, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen de la situation générale de l'entreprise et de la stratégie de continuité de l'activité.

2020T00879SANB3

---

**Convocation à une assemblée générale extraordinaire**

**Société PET CRYSTAL INDUSTRIES SA**

**Société anonyme**

**Au capital social de 47.050.000 Dinars**

**Siège social : Rue Chott Meriam, Résidence Narimen - Montplaisir 1073 Tunis**

**Identifiant Unique : 1246629C**

**CNSS : 553358-70**

Messieurs les actionnaires et le commissaire aux comptes de la société PET CRYSTAL INDUSTRIES SA, société anonyme (ci-après la "Société") au capital de 47.050.000 Dinars dont le siège social est rue Chott Meriam, résidence Narimen, Montplaisir 1073 Tunis, titulaire de l'identifiant unique n°1246629C, sont conviés à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 12 octobre 2020 à 10h au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modes et délais de convocation et de tenue de l'assemblée;

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la situation économique et financière de la Société;

3- Décisions relatives à dissolution anticipée de la Société; et

4- Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire, dont les actions ont été libérées des versements exigibles peut assister à l'assemblée générale extraordinaire sur justification de son identité ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Les documents relatifs à cette assemblée seront mis à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal et statutaire.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

Votre présence à cette réunion est vivement souhaitée.

2020R02118SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société Polyclinique Chaambi S.A**

**Société anonyme**

**Au capital de 6.650.000 Dinars**

**Siège social : Route Hassi El Frid Km 1 Kasserine**

**I.U : 1217424 D**

Messieurs les actionnaires de la société «Polyclinique CHAAMBI» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 18 octobre 2020 à 10h au siège social de la société sis à la Route Hessi Frid Km 1 Kasserine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire.

- Approbation de l'opération de l'augmentation de capital de 5.000.000 à 6.500.000 DT

- Approbation des états financiers et du rapport de gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs et au directeur général,

- Nomination des administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022

- Nomination / Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2020X01242SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**Société Polyclinique Chaambi S.A**

**Société anonyme**

**Au capital de 6.650.000 Dinars**

**Siège social : Route Hassi El Frid Km 1 Kasserine**

**Identifiant Unique : 1217424 D**

Le conseil d'administration de la société «Polyclinique Chaambi», convoque tous les actionnaires de la société en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le dimanche 18 octobre 2020 à 12h au siège social de la société sis à la Route Hessi Frid Km 1 Kasserine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Projet d'augmentation de capital social en numéraire.

- Modification des statuts.

- Délégation des pouvoirs au conseil d'administration.

- Questions diverses.

2020X01243SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**AURASOL S.A**

**Au capital de 4 870 000 DT**

**RC : B2464992011**

**Identifiant Unique : 1194781X**

**CNSS : 345877-72**

Messieurs les actionnaires de la société AURASOL SA, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 12/10/2020 à 11 heures au siège de la société Alternative Capital Partners sis à Immeuble Yosr - Appartements 9 & 10 Rue du Lac Victoria - Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire

2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'acticité du Groupe AURASOL de l'exercice 2018

3- Lecture des états financiers individuels & consolidés du Groupe AURASOL de l'exercice 2018

4- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels & consolidés du Groupe AURASOL de l'exercice 2018

5- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels de l'exercice 2018

6- Approbation des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

7- Approbation des états financiers consolidés du Groupe AURASOL de l'exercice 2018

8- Affectation du résultat de l'exercice 2018

9- Quitus aux administrateurs;

10- Renouvellement des mandats des administrateurs ;

11- Pouvoirs pour formalités.

2020401874SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire le 8 octobre 2020**

**SOCIETE MEDSOFT**

**SA au capital de 1 050 000 dinars**

Messieurs les actionnaires de la société sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 8 octobre 2020 à partir de 11h à la société TMI rue Lac Victoria - 1053 les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Délégation de pouvoirs.

3- Questions diverses.

2020401889SANB3

---

**Assemblée générale ordinaire jeudi 8 octobre 2020**

**Société MEDSOFT**

**SA au capital de 1050 000 dinars**

Messieurs les actionnaires de la société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra jeudi 8 octobre 2020 à partir de 10h au siège de TMI sis à la rue du Lac Victoria, les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6- Délégations de pouvoirs.

7- Questions diverses.

2020401890SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE BOUZID FOOD COMPANY - SA «BFC»**

**Siège social : Zone Industrielle de Korba 8024 Nabeul**

**Identifiant unique : 1494162T**

Les actionnaires de la société Bouzid Food Company sont convoqués en assemblée générale, le jeudi 15 octobre 2020 à 11 H au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion des exercices 2019

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre des exercices 2019

3- Approbation des états financiers des exercices 2019,

4- Approbation des conventions réglementées prévues aux articles 200 et 475 de CSC,

5- Quitus aux membres du conseil d'administration,

6- Pouvoirs pour formalités.

2020401891SANB3

---

## Autres sociétés

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice comptable 2019**

**Société mutuelle de base de services**

**Agricoles EL AMAAL**

Messieurs, les adhérents de la Société mutuelle de base de services agricoles EL AMAAL Kairouan sont prisés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 qui se tiendra le mercredi 21 octobre 2020 à 9h au siège de l'UTAP Kairouan à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports morals et financiers de l'exercice 2019

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019

3- Examen et approbation des rapports du conseil d'administration.

4- Quitus des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2019

5- Renouvellement d'un tiers de conseil d'administration

6- Liste des adhérents

7- Questions diverses.

2020S00966SODB3

---

# *DIVERS*

## Avis au public

**Perte de titre de propriété**

Madame Chalbia Bent Béchir Guesmi cin n°00451138 déclare la perte de titre de propriété n°3979/09 pour le titre foncier n°43312 Ariana situé à Borj Louzir municipalité La Soukra - Ariana.

Certificat de perte du centre de sécurité nationale de Borj Louzir sous le n°799 du 9/9/2020.

2020T00862DIVD2

---

**Perte d'un titre foncier**

Mr Ahmed Ben Mustapha Benltifa Annonce la perte d'un titre foncier n°0912134 relatif au titre foncier 5326 Manouba. C'est un lieu résidentiel superficie 48 m² situé à la rue Asam Ibn Thabet n°14 Dawar Hicher Manouba suite à une attestation de perte n°568 du 17/8/2020 au centre de la garde nationale Dawar Hicher Manouba.

2020401875DIVD2

# L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne




**le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :**

***www.iort.gov.tn***

**Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :**

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

**Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.**



# Abonnement au Journal Officiel

# de la République Tunisienne

**Annonces légales, réglementaires et judiciaires**

***Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :***

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

**Site web** : www.iort.gov.tn

**Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :**

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

**Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours**

***Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C.*** ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

**Frais d'envoie en sus**